

Le 18 novembre 2009

Message du CSSS-IUGS Aux parents d'un enfant qui fréquente une école primaire à Sherbrooke

Il existe un seul lieu de vaccination contre la grippe A (H1N1) à Sherbrooke et il est situé aux Terrasses Rock Forest (4857, boulevard Bourque). Les enfants de 5 à 12 ans peuvent y recevoir le vaccin. Compte tenu qu'aucun transport par autobus ne sera mis à leur disposition, il revient donc aux parents d'assurer leur transport.

Bonne nouvelle!

Cependant, afin de vous faciliter l'accès pour vos enfants de 5 à 12 ans, le CSSS-IUGS offre aux parents de se procurer à l'avance un coupon de vaccination pour les 19, 20, 21 et 22 novembre prochains.

Dès jeudi matin, 19 novembre, les parents pourront se présenter à l'un des centres de distribution de coupons et choisir la plage horaire qui leur convient pour le jour même, le vendredi 20 novembre (jour pédagogique), le samedi 21 novembre ou le dimanche 22 novembre prochains.

Lieux	Jours	Heures
Terrasses Rock Forest - mail (4857, boul. Bourque)	Jeudi, 19 nov.	6 h 30 à 19 h (ou avant si épuisement)
Terrasses Rock Forest - mail (4857, boul. Bourque)	Vendredi, 20 nov. Samedi, 21 nov. Dimanche, 22 nov.	6 h 30 à 15 h (ou avant si épuisement)
Galeries Quatre-Saisons - tente (930, 13 ^e Avenue Nord)	Jeudi, 19 nov.	6 h 30 à 13 h
Galeries Quatre-Saisons - tente (930, 13 ^e Avenue Nord)	Vendredi, 20 nov.	6 h 30 à 8 h 30
Église Ste-Famille - sous sol (610, rue Papineau, entrée par le stationnement arrière)	Samedi, 21 nov. Dimanche, 22 nov.	6 h 30 à 8 h 30
Place Belvédère - mail (340, rue Belvédère Sud)	Jeudi, 19 nov. Vendredi, 20 nov. Samedi, 21 nov. Dimanche, 22 nov.	6 h 30 à 8 h 30

...2

Le centre de vaccination sera ouvert selon l'horaire suivant :

Jour	Heures
19 novembre	13 h à 20 h
20, 21 et 22 novembre	8 h à 16 h

Entre 300 et 400 coupons seront disponibles pour chaque heure d'ouverture du centre de vaccination.

Vous pourrez vous procurer les coupons de rendez-vous de vos enfants mais également ceux des enfants de votre entourage ou de votre famille. Si ce n'est pas vous qui accompagnez votre enfant lors de sa visite au centre de vaccination, vous devrez fournir à son accompagnateur une autorisation parentale. Il peut s'agir d'une lettre, datée du jour de la vaccination, indiquant le nom de l'enfant et le nom de du vaccin A (H1N1). Vous pouvez également vous procurer un formulaire d'autorisation sur la page d'accueil du portail web du CSSS-IUGS au www.csss-iugs.ca.

La vaccination demeure la mesure de santé publique la plus efficace pour contrer la pandémie de grippe qui sévit actuellement. Nous vous recommandons fortement d'offrir cette protection à votre enfant.

Le directeur général,



Carol Fillion

CF/AEE/cb